

Sous le signe de l'AOC

Autor(en): **Mathey, René**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz =
Protection civile, protection de la population, protection des biens
culturels = Protezione civile, protezione della popolazione,
protezione dei beni culturali**

Band (Jahr): **52 (2005)**

Heft 5

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-370216>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

dérouleront au CFIS et traiteront avant tout les sujets suivants:

- introduction des nouveautés: outils informatiques ou documents de la Confédération;
 - approfondissement et consolidation des connaissances relatives aux activités de conduite et à la conduite des interventions;
 - conception et direction d'exercices;
 - méthodologie de l'instruction dans la protection civile;
 - maintien de la valeur du matériel et des ouvrages de protection;
 - approfondissement et développement des aptitudes de communication;
 - travail d'information dans la protection civile;
 - organisation du travail et gestion du temps.
- Un premier module portant sur la conduite en intervention est en cours d'élaboration. Pendant deux jours, les participants pourront s'exercer à planifier et à diriger une intervention de la protection civile dans des conditions aussi réelles que possible. Les premiers cours auront lieu en mai 2006, cf. www.protopop.ch (Services).

Cours en ligne

La forme sous laquelle les cours sont donnés a aussi évolué: les commandants de la protection civile travaillent avec un programme de travail et d'apprentissage interactif disponible sur Internet. Les utilisateurs de ce système peuvent communiquer par l'intermédiaire de forums, télécharger des informations concernant spécifiquement leur fonction et approfondir leurs connaissances au moyen de leçons préparées à cet effet. La formation en ligne aborde les thèmes suivants:

- application des bases légales;
- bases de la technique de conduite et de la communication;
- bases de la protection civile.

Une première leçon concernant le domaine de l'appui existe déjà en allemand. ☐

Edito romand

Les sections romandes de l'USPC s'engagent

On ne va pas énumérer toutes les catastrophes, on va dire naturelles, qui ont marqué cette année. La liste serait trop longue. Pourtant, notre pays n'a pas été épargné, même si en regard de ce qui se passe «ailleurs» les dégâts paraissent proportionnellement limités. Encore qu'une catastrophe en est toujours une lorsqu'on est soi-même touché. Cela a au moins le mérite de nous rendre humbles fasse aux éléments. D'autant qu'après le temps de l'aide urgente viendra aussi celui de la pelle et de la pioche.

Pourtant, malgré la multiplication inquiétante des catastrophes naturelles, ce qui aurait tendance à «agacer» quelque peu, c'est l'apparente nonchalance de nos autorités. Depuis l'instauration de la nouvelle loi sur la Protection de la population et de la Protection civile, les cantons et les communes examinent, soupèsent, calculent comment on peut faire plus avec moins. On l'a vu récemment dans le Chablais lorsque des forces de première intervention se sont vu refuser de l'essence (!). Il ne s'agit pas d'accuser, mais plus simplement de montrer les effets pervers d'un retour à l'autonomie qui, si l'on n'y prend pas garde, conduit droit à l'isolement.

Toute cette problématique a été débattue lors d'une récente rencontre de tous les présidents des sections romandes. On peut résumer les débats par une thèse simple: *Pour soutenir et aider à la mise en place concrète du partenariat, il faut comprendre comment fonctionnent les différents systèmes.*

C'est ainsi qu'il a été décidé de se rendre dans différents cantons et communes afin d'organiser des débats sur la base d'expériences vécues. Pour des raisons pratiques, c'est le canton de Vaud et plus précisément la commune de Lausanne qui a retenu l'attention de tous. Son expérience de la pratique de la coordination des forces, ainsi qu'un soutien remarquable des autorités de la ville dans des situations aussi différentes que le G8, Air 04 et autres manifestations d'importance locale, régionale ou cantonale mérite une attention toute particulière. Parce que même si ces présidents de sections n'ont pas de moyens particuliers, ils possèdent tous cette neutralité qui leur permet de dialoguer tant avec les hommes du terrain qu'avec les autorités.

René Mathey

ASSEMBLÉE DE L'ACVSPC À L'ÉTIVAZ

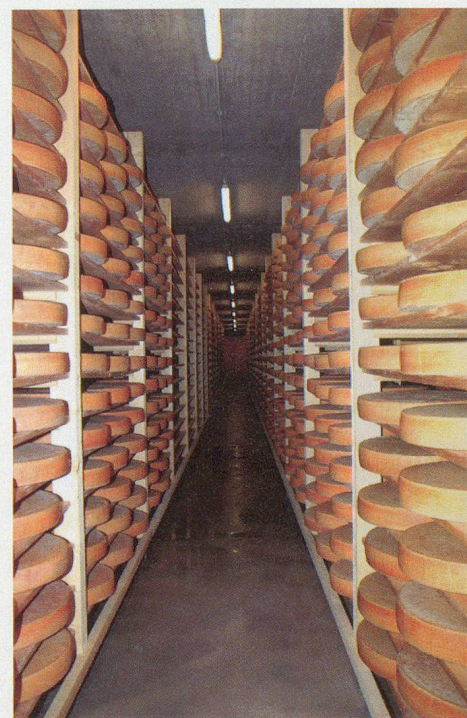
Sous le signe de l'AOC

Une bonne quarantaine de membres de l'Association cantonale vaudoise de la sécurité et de la protection civile (ACVSPC) ont fait le déplacement dans le Pays-d'Enhaut pour suivre l'assemblée ordinaire, mais pas seulement. C'était aussi l'occasion de faire connaissance avec l'Étivaz (commune de Château-d'Œx) et ses caves à fromage abritant un nectar de fromage, le premier d'ailleurs à avoir obtenu le label AOC en janvier 2000. L'occasion enfin d'officialiser le changement de président, depuis le départ à l'étranger pour raisons professionnelles de Pierre Mermier.

RENÉ MATHEY

Après avoir salué les invités – Martine Henchoz, municipale à la commune de Château-d'Œx et Pierre-André Hass, représentant du SSCM –, René Devantay a ouvert officiellement l'assemblée. Dans son rapport, le vice-président René Devantay a mis l'accent sur les nombreux et fructueux contacts avec le SSCM, pratiquement tous consacrés à l'adaptation des législations vaudoises aux exigences de la nouvelle loi fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile. Actuellement, le Règlement d'exécution de la loi vaudoise a été mis en consultation auprès des instances concernées.

Comme pour la majorité des sections cantonales de l'Union suisse pour la protection



Le début de l'affinage.

AD 2006 de l'USPC

JM. Sur invitation de l'Office pour la protection civile et l'approvisionnement du pays de la Principauté de Liechtenstein, la 52^e Assemblée des délégués de l'Union suisse pour la protection civile aura lieu samedi 13 mai 2006 à Balzers. Pour l'après-midi, une visite intéressante est prévue.

Veuillez retenir cette date aujourd'hui déjà. Il vaudra la peine de participer à notre AD 2006! ☐



Le nouveau président de l'ACVSPC, René Devantay, salue les membres et hôtes.



Pierre Mermier reçoit sa clochette.

civile, l'USPC, on ne peut que constater qu'il est de plus en plus difficile de recruter de nouveaux membres. A ce jour les effectifs se montent à 204 membres.

Ainsi que cela a été évoqué plus tôt, Pierre Mermier se retire, non sans regret. Pour René Devantay, son sens de la diplomatie et du consensus a été unanimement apprécié, tant auprès de ses collègues du Comité qu'auprès des partenaires. Il est chaleureusement remercié et reçoit, en guise de souvenir, une clochette dont le tintement lui rappellera ses racines. Le même cadeau sera également remis à Jean-Daniel Curchod, patron de l'ORPC du Pays-d'Enhaut qui souhaitait se retirer.

C'est par applaudissements que René Devantay a accepté de reprendre la charge de président de l'ACVSPC.

Après avoir pris connaissance et approuvé les comptes, l'Assemblée a encore décidé de tenir ses assises 2006 à la Vallée de Joux.

L'Etivaz

L'ordre du jour étant épuisé, et après avoir visionné un superbe diaporama des Caves de l'Etivaz et de leur histoire, les participants ont visité les caves à fromages. Il faut savoir que l'Etivaz est fabriqué entre le 10 mai et le 10 octobre dans des chalets d'alpages des

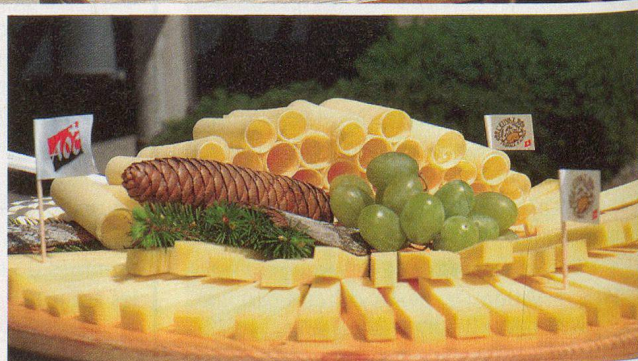
Alpes et Préalpes vaudoises situés entre 1000 et 2000 m d'altitude. Le lait parfumé de flore alpine est transformé en fromage à la manière traditionnelle dans de grands chaudrons en cuivre sur le feu de bois. Les 6 à 12 mois d'affinage dans le berceau de production et la commercialisation sont assurés par la Coopérative des producteurs de fromages d'alpages L'Etivaz. Créée en 1932 dans un souci d'amélioration de la qualité et de l'écoulement des fromages d'alors, la coopérative compte aujourd'hui 76 membres et les caves ont une capacité de 14 000 pièces.

Le complexe de la Maison de L'Etivaz avec magasin, grande salle et diaporama, local de coulage, local de fabrication et bureau de poste, construit en 1994, permet une promotion du produit sur place ainsi qu'une diversification de l'offre, notamment avec quelques produits biologiques. L'Etivaz est le premier produit suisse à avoir obtenu l'appellation d'origine contrôlée (AOC) en janvier 2000. On dit de ce fromage d'alpage à pâte dure, souple et de teinte ivoirine, qu'il a un goût franc et aromatique, fruité, avec une légère saveur de noisette. Excellent comme fromage de dessert, à la coupe, en fondue ou pour la préparation de mets cuisinés. Il peut peser de 10 à 20 kg et accuser un diamètre de 30 à 65 cm, selon les producteurs.

Enfin, la marque «Pays-d'Enhaut, produits authentiques» est une marque déposée par l'Association pour le développement du Pays-d'Enhaut (ADPE). L'ADPE réunit les communes de Château-d'Œx, Rougemont et Rossinière. Il faut aussi savoir que la marque «Pays-d'Enhaut, produits authentiques» rassemble sous ce label une trentaine de produits de cette région (fromages frais, à pâtes dure, mi-dure, molle, fondues, lait, yoghourts, miel, porc d'alpage, charcuterie, viande bovine) qui font honneur à leurs ambassadeurs, le fromage d'alpage L'Etivaz AOC et la tomme Fleurette de Rougemont. Leur provenance est strictement contrôlée, les matières premières étant issues du terroir et travaillées exclusivement dans la région. □



Un cadre idyllique pour un apéritif.



Un beau plateau avec fromage et rebibes.